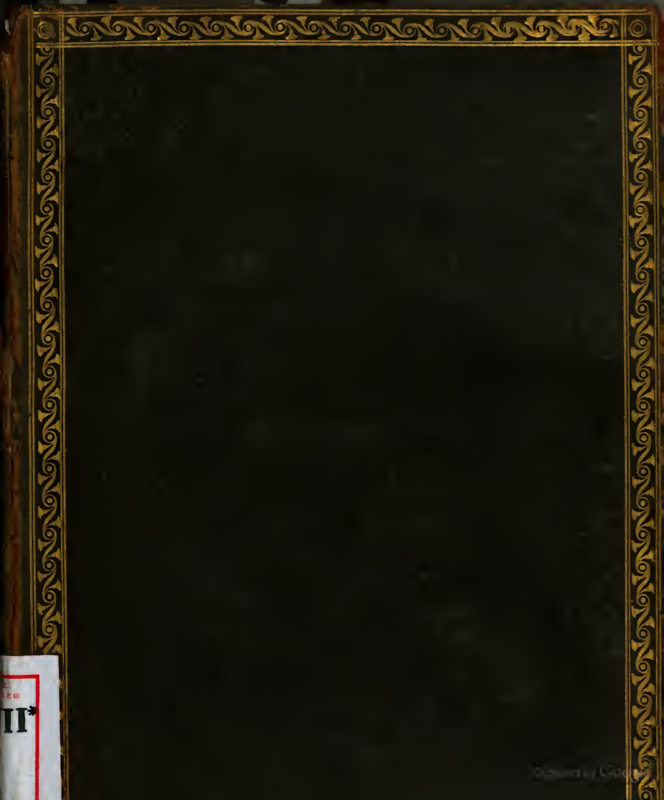
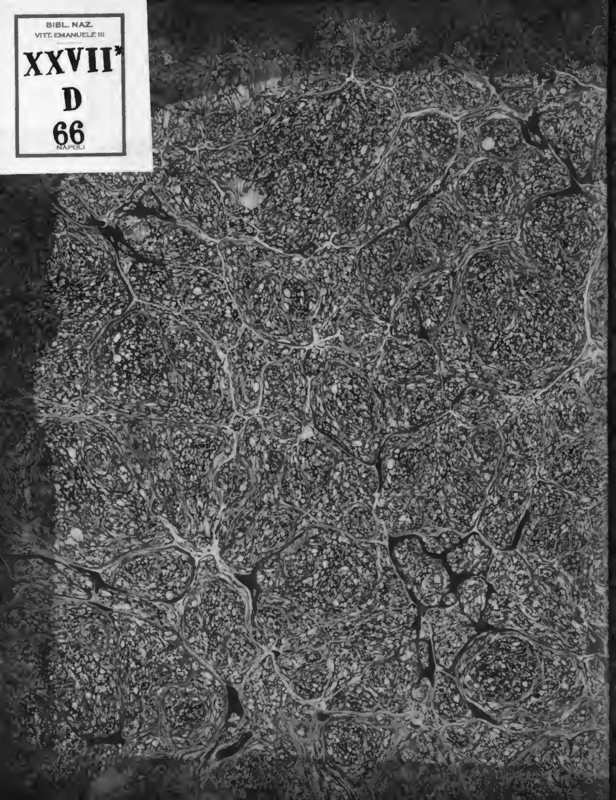
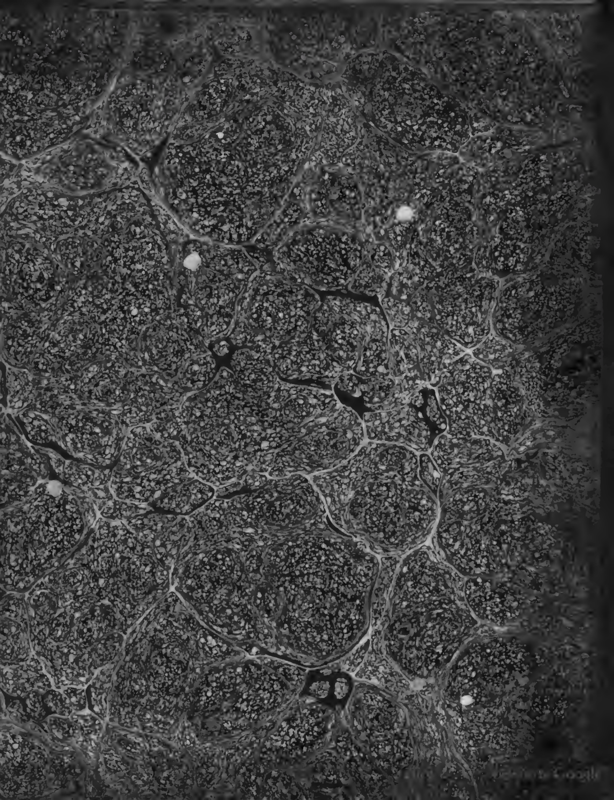
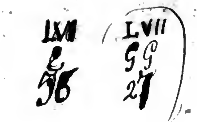
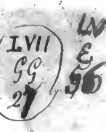







LVII
G G
27


LVII
GG
27



Tessère

N° 1

LAΞP MZ
ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
ΑΓΟΡΑΝΟ

Béryte

Æ

N° 2.

Béryte

Æ

N° 3.

Rois de Syrie

Démétrius 1er

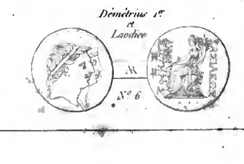
AR

N° 4.

Alexandre 1er

AR

N° 5.



ESSAI

SUR L'EXPLICATION

D'UNE

TESSÈRE ANTIQUE

PORTANT DEUX DATES;

ET CONJECTURES SUR L'*ÈRE* DE LA VILLE DE *BÉRYTE* EN PHÉNICIE;

SUIVIES

DE LA DESCRIPTION D'UNE MÉDAILLE GRECQUE, ANECDOTE, EN ARGENT,

OFFRANT LES PORTRAITS DE DÉMÉTRIUS Ier, ROI DE SYRIE,

ET DE LAODICE SA FEMME.

PAR L. ALLIER DE HAUTEROCHE,

Chevalier des ordres de Saint-Jean de Jérusalem et du Saint-Sépulcre, membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Marseille, ancien consul au Levant.





A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT, IMPRIMEUR DU ROI,

DE L'INSTITUT, ET DE LA MARINE, RUE JACOB, N° 24.

1820.



ESSAI

SUR L'EXPLICATION

D'UNE

TESSÈRE ANTIQUE;

ET CONJECTURES SUR L'ÈRE DE LA VILLE DE BÉRYTE EN PHÉNICIE.

TESSÈRE antique en plomb (1), longue de deux pouces et demi, et haute d'un pouce trois quarts, offrant sur sa face antérieure Voy. le n° 1er de la planche.

(1) Le mot *Tessère*, dérivé, comme on sait, de τέσσαρες, quatre, signifiait, chez les anciens, toute figure à quatre côtés. On en distinguait de plusieurs sortes, savoir : *Tessera militaris*, mot d'ordre qui était tracé sur un morceau de métal ou de bois (Livius). *Tessera hospitalitatis*, tessère qui faisait accorder l'hospitalité aux voyageurs. *Tessera liberalitatis*, Tessère qui se donnait au peuple pour avoir part aux distributions qu'on lui faisait en blé, argent, etc. Celle pour le blé se nommait *frumentaria;* celle pour l'argent, *nummaria*. Beaucoup de médailles romaines offrent le nom et la figure de cette Tessère. *Tessera lusoria*, dé à jouer (Cicér.). *Tessera theatralis*, cube prolongé, destiné aux

trois lignes en caractères grecs, ainsi qu'un trident auquel est enlacé un dauphin; le tout gravé en relief sur le fond.

Ce monument a été rapporté de Béryte, ville maritime de Phénicie, aujourd'hui connue sous le nom de *Beyrout*, par les deux savants Bruguière et Olivier, qui voyageaient en 1794 dans ces contrées, par mission du gouvernement français. On trouve dans l'ouvrage publié par Olivier en 1797, sous le titre de *Voyage en Égypte, en Syrie et en Perse*, vol. II, pag. 219, la description de cette Tessère, ainsi qu'il suit : « Plaque « de plomb trouvée dans des décombres, à « l'occident de la ville (de Béryte); elle porte « une rangée de lettres initiales, un dauphin « traversé d'un trident, et le nom d'un Denis,

---

gladiateurs qui se donnaient en spectacle. *Tessera convivialis*, espèce de billet qui se distribuait dans les festins. *Tessera*, dalle en marbre ou en pierre, carreau à carreler, ayant quatre paus (Sénèq.). *Tessella*, *Tesserula*, diminutif de *Tessera*, pièce carrée pour les ouvrages de marqueterie (Pline). *Tessellatum pavimentum*, lieu pavé en dalles. *Tessellarius*, ouvrier en marqueterie. *Tesserula*, scrutin (Varron).

« inspecteur de marché ; le tout en relief.
« Cette plaque a près de quatre lignes d'épais-
« seur, y compris le rebord, deux pouces et
« demi de long, et un pouce neuf lignes de
« large. La première ligne porte les lettres
« suivantes : LAΞPMZ. La première lettre, que
« l'on doit supposer un E, ne paraît pour-
« tant pas usée. Les deux dernières lignes
« portent les deux mots suivants : ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ.
« ΑΓΟΡΑΝΟ. »

Voilà tout ce que nous apprend le savant naturaliste sur ce monument, qui du reste est gravé dans l'atlas de son voyage.

L'obligeance d'un ami (1) m'en ayant rendu possesseur, j'ai senti tout de suite combien était insuffisante la description d'Olivier, et tout ce qu'elle laissait à dire après lui.

---

(1) Le chevalier Félix Lajard, ancien secrétaire de légation en Perse, et qui s'occupe dans ses loisirs à assembler les matériaux d'un ouvrage archéologique qu'il se propose de publier sur la langue et le culte des Perses, au temps des Cambyse et des Cyrus.

J'entre en matière. Cette Tessère venait d'être trouvée dans des excavations faites sur le sol même de la ville ancienne de Béryte, au moment où nos voyageurs y arrivaient. On y voit d'abord un type qui est tout maritime, un trident et un dauphin, ce qui convient à une ville bâtie sur le bord de la mer, telle que l'était Béryte qui, tirant toute sa splendeur et sa richesse de son commerce et de sa navigation, devait naturellement avoir adopté pour symboles les instruments de son opulence (1).

---

(1) Il existe dans notre cabinet une autre Tessère antique qui, pour la forme et la grandeur, ressemble beaucoup à celle-ci. Elle en diffère par une bélière qui servait à la suspendre, et par la matière qui est en bronze, au lieu d'être en plomb. Cette Tessère venait aussi d'être trouvée à Lampsaque, ville de l'Hellespont, quand nous y passâmes, il y a quelques années; et nous en fîmes l'acquisition sur les lieux mêmes. Le sujet qui y est représenté est un hippocampe ou cheval marin. Ce type est tellement caractéristique de la ville de Lampsaque, qu'il n'est aucun antiquaire qui soit tenté d'attribuer ce monument à une autre ville, parce que le même type du *cheval marin* se voit très-fréquemment sur les médailles avérées de Lampsaque, de même qu'on voit le *trident* et le *dauphin* sur celles de Béryte.

C'est ainsi qu'on reconnaît les médailles anépigraphes de la

Quant à l'inscription, le mot ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ est le nom au génitif d'un personnage appelé *Dionysius*, nom propre très-commun chez les Grecs, et assez bizarrement traduit chez nous par Denis (1). Le mot ΑΓΟΡΑΝΟ est évidemment l'abrégé d'ΑΓΟΡΑΝΟΜΟΥ génitif d'ΑΓΟΡΑΝΟΜΟΣ, *Præfectus annonæ*, préfet des vivres, intendant du marché, comme l'a très-bien dit Olivier. Ainsi cette Tessère est marquée des nom et qualité d'un magistrat nommé *Dionysius*, préposé aux vivres sous le titre d'*agoranome* ou inspecteur du marché d'une ville maritime. Ceci est fort clair.

Il est impossible, quand on a quelque habitude du grec des inscriptions et surtout des médailles, de se méprendre sur la signification de la lettre latine L qui com-

---

Cyrénaïque, au *silphium*; celles de Rhôdes, au *balaustium*; celles de Sélinus de Sicile, à la *feuille d'ache*; celles de Thèbes, au *bouclier béotien*, etc., parce que ce sont autant de types caractéristiques de ces villes, et qu'on possède les mêmes types avec épigraphe.

(1) Denis, tyran d'Héraclée; Denis, tyran de Syracuse; Saint-Denis, etc.

mence de gauche à droite la ligne supérieure. C'est le *lambda* conservé dans sa forme primitive par archaïsme sur les monnaies grecques, et uniquement consacré, comme initiale de ΛΥΚΆΒΑΣ (1), *annus*, à annoncer que les lettres qui le précèdent ou le suivent, sont des lettres numérales qui expriment une date. Les cinq lettres composant le chronogramme qui suit immédiatement le L, ne peuvent se lier entre elles, car elles ne présenteraient aucun sens. Il faut donc les diviser, sans perdre de vue que le L, Λυκάβας, qui les précède, indique qu'elles doivent offrir une ou plusieurs dates. Notre embarras était d'abord de diviser ces lettres de manière à trouver la véritable date du monument; car si l'on prend isolément les deux premières AΞ, on aura l'an 61, et les trois dernières PMZ, donneront l'an 147. Si au contraire on joint les trois premières lettres

(1) *Annum quoque vetustissimi Græcorum* λυκάβαντα *appellant*, τὸν ἀπὸ τοῦ λύκου, *id est*, *sole*, *etc.* Macrob. Sat. *L. I*, *c.* 17.

AΞP, on aura l'an 161 ; et pour les deux dernières MZ, l'an 47. Ainsi, soit que l'on suive la première ou la seconde division de ces cinq lettres numérales, le résultat sera toujours deux dates. Donc le monument est empreint de deux dates, ce qui appelle d'abord sur lui un haut degré d'intérêt. Mais, par une bizarrerie non moins remarquable, et comme si l'on eût voulu embarrasser les Saumaise modernes, la lettre du milieu, le P, peut appartenir à la seconde comme à la première date. Cependant il s'agit d'établir en connaissance de cause à laquelle des deux dates doit se rattacher cette lettre indicatrice du nombre *cent*.

Il nous paraît extrêmement vraisemblable que cette Tessère avait été fabriquée pour la ville de Béryte; d'abord, parce qu'elle y a été trouvée; ensuite, parce que le type d'un dauphin et d'un trident se voit également sur les médailles de cette ville, portant les initiales BHPY, ou la légende entière BHPYTIΩN, *des Bérytiens*. On sait que cette ville, Voy. les nos 2 et 3 de la planche.

qu'Étienne de Byzance désigne par l'épithète remarquable de ΚΤΙΣΜΑ ΚΡΟΝΟΥ, *Saturni opus*, pour montrer sa haute antiquité, *mundo ipso æqualis*, était sous la protection spéciale de Neptune, depuis que son aïeule Bérouth (1), qui donna son nom à la ville, avait préféré pour époux Neptune à Bacchus. Aussi voit-on sur la plupart des médailles de Béryte, tant autonomes qu'impériales, Neptune debout, le pied sur une proue de vaisseau; tenant d'une main son trident, et sur l'autre un dauphin.

Il existe très-peu de médailles de Béryte avec époque. Celles qui jusqu'à-présent sont connues, portent, l'une l'an 19, L. ΙΘ (2); l'autre, l'an 20, L. K (3); quelques-unes portent l'an 53, L. ΓΝ (4); et enfin la dernière, l'an 101, AP (5). On pourrait à la rigueur

(1) *Euseb.*, *lib. X, de Sanchoniathone; et Nonnus Dionys.* 41.

(2) *Mionnet*, *descrip. de méd.*, vol. V, p. 336, n° 10.

(3) *Lièbe*, *Gotha numaria*, pag. 168.

(4) *Lièbe*, *loc. cit.* — *Mus. Cæsar.* — *Pellerin*, tom. II, pl. LXXXI, n° 10. *Sestini. Descript. num. vet.*, pag. 532.

(5) *Pellerin*, *loc. citat.*, n° 9.

ne pas admettre comme date les deux lettres AP, inscrites sur cette dernière, attendu qu'elles ne sont pas précédées du λυκάβας qui se trouve constamment sur les autres médailles autonomes des Bérytiens avec époque. Les Numismates (*) qui se sont occupés de la recherche de l'origine de l'ère marquée sur les monnaies de Béryte, n'ont jusqu'à-présent rien trouvé qui pût servir à la déterminer d'une manière certaine; de sorte que l'événement qui a dû donner naissance à cette ère, est jusqu'à ce jour resté problématique. Il est bien évident d'abord que les années 19, 20, 53, et même 101, ne peuvent se rapporter à l'ère des Séleucides; car la Phénicie fit partie intégrante des possessions des rois d'Égypte pendant tout le premier siècle de cette ère et jusqu'au règne d'Antiochus-le-Grand qui, dévoré de la passion des conquêtes, revendiqua du roi d'Égypte cette province et la Célésyrie, comme des dépendances de son royaume. Ptolémée-Philopator, qui occupait alors le

(*) Vaillant, Noris, Pellerin, Eckhel, etc.

trône d'Egypte, lui répondit que son aïeul Ptolémée, fils de Lagus, en associant ses armes à celles de Séleucus-Nicator pour combattre Antigone et Démétrius (1), avait mis à cette association d'armes, si la victoire couronnait leurs efforts (2), la condition expresse que la Phénicie et la Célésyrie appartiendraient en toute propriété à la famille des Lagides, et qu'à ce prix seul il abandonnait l'Asie aux Séleucides (3). Cette réponse aigrit Antiochus, et la guerre fut déclarée. La Phénicie et la Célésyrie, tour-à-tour occupées par l'un ou l'autre de ces princes, selon que le sort des armes leur

(1) Πολιορκητὴς, *expugnator urbium*, surnom de Démétrius, fils d'Antigone.

(2) Démétrius ayant été vaincu à Gaza en Palestine, la première année de la CXVII[e] olympiade (311 avant J.-C.), *Eusèbe;* Séleucus courut aussitôt à Babylone, battit Nicanor, général d'Antigone, et par cette double victoire reconquit la Babylonie qu'il avait eue en partage dans la division des États d'Alexandre. C'est de cette année que date l'ère des Séleucides, bien que Séleucus ne commençât à régner sur la Syrie qu'après la célèbre bataille d'Ipsus, où Antigone perdit la vie, l'an 300 avant J.-C.

(3) *Polyb.*, *lib. V.*

était favorable ou contraire, passèrent enfin sous la domination syrienne après la mort de Ptolémée-Philopator.

Profitant de l'extrême jeunesse de Ptolémée V Épiphane (1), à qui le royaume d'Egypte venait d'écheoir par la mort de Philopator son père, Antiochus se ligua avec Philippe V qui régnait en Macédoine, pour détrôner le jeune roi et partager entre eux ses États, Antiochus s'adjugeant pour sa part la Célésyrie avec la Phénicie, et laissant à Philippe l'Égypte et la Carie (2). L'inexpérience du jeune Ptolémée, et les

(1) Il avait à peine cinq ans.

(2) Καὶ τὰς χεῖρας ἐπιβάλλειν, Φίλιππος μὲν τοῖς κατ' Αἴγυπτον, καὶ Καρίαν, Ἀντίοχος δὲ τοῖς κατὰ Κοίλην Συρίαν καὶ Φοινίκην. *Polyb.*, *lib. III*, *p.* 159, *edente Casaubono.* — *Justin.*, *lib. XXX*, *c.* 2. — *Livius*, *lib. XXXI et XXXII.* — *Joseph.*, *lib. XII*, *Ant.*, *c.* 3. — Chandler, *Inscriptiones antiq.*, *p.* 27, *pars* 1ª, rapporte une inscription trouvée à Mylassa en Carie, où il est fait mention de la domination de Philippe ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΟΣ ΦΙΛΙΠΠ... sur cette province; ce qui semble prouver que ce roi de Macédoine, par suite de son traité avec Antiochus, fut réellement maître pendant quelque temps de la Carie.

rivalités qui s'établirent entre ceux (1) qui voulaient exercer le pouvoir en son nom, ayant bientôt amené des troubles sérieux en Égypte, le roi de Syrie, qui épiait cette occasion d'étendre sa puissance, entra à main armée dans la Phénicie, qui ne lui opposa qu'une faible résistance. De là, il s'avança avec ses troupes victorieuses vers la Célésyrie et la Judée. La bataille décisive livrée à Panias (2), aux sources du Jourdain, l'an 115, selon Frœlich, *Annal. compendiar.*, p. 38, mais plutôt l'an 114 (3)

(1) Sosibe, Agathocle, Tlépolème et autres. Polybe, *excerpt. vales.*, désigne les deux premiers par le nom de Ψευδεπίτροποι, *faux tuteurs.*

(2) *Polybii fragmenta*, *lib. XVI*, *ex Josephi antiq.*, *lib. III*, *c.* 3. — *Livius*, *lib. XXXII et XXXIII.*

(3) Il existe deux manières de supputer l'ère des Séleucides. Les Syriens occidentaux et les Jacobites la comptent de l'an 312 avant J.-C. (442 de Rome); et nous, à leur imitation, nous la comptons de la même année 312. Les Chaldéens, les Nestoriens et les Syriens orientaux la font au contraire commencer de l'an 311 avant J. C. (443 de Rome). C'est d'après cette dernière manière de compter que sont réglées les dates du premier, du second livre des Macchabées, de Josephe, et de diverses obser-

de l'ère des Séleucides, et dans laquelle l'armée égyptienne, commandée par Scopas, fut écrasée par celle d'Antiochus, acheva la conquête de ces provinces qui, depuis cette célèbre victoire, restèrent incorporées au royaume de Syrie.

Toute médaille de Phénicie qui porte une date antérieure à l'an 114 des Séleucides, ne peut donc s'appliquer à cette ère, puisque la Phénicie ayant jusqu'alors obéi aux rois

---

vations astronomiques consignées dans le livre IX, chap. VII de l'Almageste de Ptolémée. Nous pensons que ce système est le seul qui ait été en usage en Syrie avant J.-C., et que les deux dates exprimées sur la Tessère s'y rapportent indubitablement. L'autre méthode ne fut introduite en Syrie que sous la domination des Romains, et par suite d'une réforme dont le but était de soumettre les mois Macédoniens et Syriens à l'année Julienne.

Si nous émettons avec quelque confiance cette opinion, c'est qu'elle a obtenu le suffrage d'un savant modeste et plein de mérite, M. Saint-Martin, déja avantageusement connu par ses travaux scientifiques, et qui va incessamment publier une chronologie ancienne dans laquelle, par des aperçus neufs et des combinaisons qui avaient jusqu'ici échappé à tous les chronologistes ses devanciers, il assigne avec une scrupuleuse précision le commencement de l'année de chacun des peuples de la Grèce, et remonte d'âge en âge et par des dates certaines à plus de deux mille ans avant J.-C.

d'Égypte, ces princes n'auraient pas souffert sur la monnaie des Phéniciens, une date qui supposait une domination étrangère. Maffei, qui avait vu l'année 53, ΓΝ, sur une médaille autonome de Béryte, imagina que cette date indiquait la cinquante-troisième année depuis que cette ville avait passé sous le joug des Romains. Il n'avait pas fait attention que, du moment que Béryte devint colonie romaine (l'an 740 de Rome) (1), sous le règne d'Auguste qui y envoya deux légions (2), on ne vit plus sur ses monnaies que des légendes latines; et que les médailles de cette ville qui portent une date, ont une inscription grecque, et sont par conséquent antérieures à la colonisation. Liébe, qui avait bien reconnu qu'aucune des

(1) La 3e année de la 191e olympiade, correspondant à l'an 740 de Rome. *Euseb. in chronic.*

(2) Le marbre d'Ancyre porte que les légions romaines furent envoyées sous le consulat de Crassus et de Lentulus; ce qui, selon les fastes, se rapporte exactement à l'an 740 de Rome. Strabon, *lib. XVI*, dit que ce fut Agrippa qui installa à Béryte les deux légions.

dates marquées sur les médailles de Béryte, ne pouvait se rapporter à l'ère des Séleucides, pensa que l'événement de la réunion de la Phénicie aux États soumis à Antiochus III, avait bien pu donner naissance, en Phénicie, à une ère nouvelle qui aurait commencé l'année même de cette réunion, que Vaillant avant lui avait calculé, d'après Polybe, devoir être la 115[e] de l'ère des Séleucides. Pellerin, qui cite cette opinion, la combat par le seul motif qu'on ne trouve pas qu'aucune ère des autres villes de Phénicie ait eu cet événement pour origine (1). Eckhel la combat aussi sur l'autorité de Pellerin, *ipso etiam judice Pellerinio*, et persiste à regarder comme incertaine l'origine de l'ère de Béryte : *A quo principio hi anni procedant, definiri ex nummis hactenus notis non potest* (2). Cet arrêt, prononcé par l'immortel auteur de l'ouvrage le plus érudit

(1) *Pellerin, tom. II, p.* 215 *et* 216.
(2) *Eckhel, doctrin., vol. III, p.* 355.

qui ait été fait sur la numismatique, avait jeté une telle défaveur sur l'opinion émise par Liebe, que personne ne s'était présenté pour la ressusciter.

Il résulte de ces antécédents, que l'on n'avait pas cru jusqu'à ce jour pouvoir indiquer avec certitude quel fut l'événement qui donna naissance à l'ère qui se voit sur quelques médailles autonomes de la ville de Béryte. Serions-nous assez heureux pour avoir trouvé la solution de ce problème chronologique?

Nous ne contestons pas qu'il est très-vrai qu'aucune autre ville de la Phénicie ne paraît avoir mis sur ses monnaies l'ère de sa réunion au royaume de Syrie; mais nous croyons fermement que Béryte a fait usage de cette ère, tout en convenant que nous ne devinons pas pourquoi elle a été la seule des villes phéniciennes qui paraisse en avoir fait usage. Le monument authentique que nous présentons, fournirait-il assez de lumières, pour qu'on pût en déduire la conséquence, 1° que les Bérytiens faisaient usage

de l'ère des Séleucides (ce qui est déja prouvé par les médailles de rois, frappées à Béryte); 2° qu'ils avaient en outre une ère particulière à leur ville? C'est ce que nous allons tâcher d'établir. Et d'abord nous répétons que nous nous croyons très-fondés à attribuer à la ville de Béryte ce monument, pour deux raisons : la première, parce qu'il y a été trouvé; la seconde, parce que le sujet qui y est représenté se retrouve figuré exactement de la même manière sur plusieurs médailles de cette ville, et notamment sur une qui a été publiée par Pellerin (1), avec les initiales ΒΗΡΥ; sur une autre qui est décrite dans Hunter (2) avec la légende entière ΒΗΡΥΤΙΩΝ, *des Bérytiens;* ainsi que sur deux autres décrites également avec la légende entière (3). Ces deux dernières médailles ont de plus que les précédentes le Σεβαστὰ qui indique

(1) *Tom. I, pl.* LXXXI, n° 3.

(2) *Nummor. veter., tab. XIII,* n° 1.

(3) *Haym, Tesoro Britan., vol. II, p.* 101. — *Mionnet, vol. V, p.* 336, n° 13.

qu'elles portaient une date. Oblitéré par le frai, dévoré par le temps, ce qui reste de la date est illisible; mais on la retrouve intacte dans Liêbe (1); et là, avec le type du trident et du dauphin, et la légende ΒΗΡΥΤΙΩΝ, on lit très-distinctement : L. K. année 20.

Voy. le n° 3 de la planche.

Il a été démontré plus haut que la réunion des cinq lettres numérales qui suivent le Λυκάβας sur notre Tessère, ne pouvait, dans son ensemble, former une seule date; qu'il fallait absolument les diviser; et que cette division en deux et en trois lettres, ou en trois et en deux lettres, donnait également deux dates. Ne nous occupant pour le moment que des dates formées par la réunion de trois lettres, c'est-à-dire, AΞP et PMZ, nous trouvons que l'une ou l'autre de ces dates s'adapte très-bien à l'ère des Séleucides, soit qu'on la compose de la réunion des trois premières lettres, soit qu'on la compose de la réunion des trois dernières; car les trois

(1) *Gotha nummar.*, *p.* 168.

premières lettres AΞP donnent l'année 161 correspondante à l'avant-dernière année du règne de Démétrius Ier, et à la seconde de celui d'Alexandre-Bala, ainsi que le prouvent les témoignages historiques et les médailles qui existent de ces deux princes, avec la même date AΞP, 161, et qu'on peut voir dans divers cabinets, et notamment dans la collection du Roi (1). Les trois dernières lettres PMZ donnent l'année 147 qui correspond au règne d'Antiochus IV, ainsi que cela est prouvé par l'histoire, et encore mieux par les médailles qu'on a de ce prince avec la même date 147, PMZ (2).

Voy. les nos 4 et 5 de la planche.

Les lettres AΞ et MZ, l'an 61 et l'an 47, n'ayant et ne pouvant avoir rien de commun avec l'ère des Séleucides, puisque la

---

(1) La description des médailles gravées sous les nos 4 et 5 de la planche, se trouve à la fin de cette dissertation. On peut voir aussi le vol. V, p. 45, nos 386 à 390, et pag. 48, no 419 de l'ouvrage de M. Mionnet, intitulé : *Description de médailles, etc.*

(2) *Froëlich, Annales compendiar.*, *p.* 53. — *Mionnet, vol. V*, *p.* 41, no 354.

Phénicie ne cessa d'appartenir aux Ptolémées qu'en l'année 114 de cette ère, ainsi qu'on va tout-à-l'heure en avoir la preuve la plus convaincante, nous avions bien senti qu'il était inutile de s'occuper de l'origine des deux dates qu'elles offrent, tant que nous n'aurions pas réussi à démêler l'apparente ambiguité de la date essentielle, de celle qui doit se rapporter à l'ère des Séleucides; et qu'il fallait pouvoir s'appuyer de motifs très-plausibles, pour se décider à opter entre l'année 147 et l'année 161 de cette ère.

Nous étions dans cet état de perplexité que laisse un problême à moitié résolu, n'osant prendre parti entre ces deux époques, puisque l'une ou l'autre pouvait également convenir au monument. D'un autre côté, nous avions peine à concevoir comment les magistrats qui avaient ordonné la confection de cette Tessère pour un service public, avaient pu y laisser consigner une ambiguité aussi choquante que celle de

deux dates qui, à volonté, se convertissaient en deux autres, selon la manière dont, en les lisant, on en assemblait ou divisait les caractères ; lorsqu'enfin un examen plus attentif de la disposition de ces énigmatiques lettres et de leur inégal espacement, a été pour nous un trait de lumière.

En effet il existe entre la troisième et la quatrième lettre numérale, c'est-à-dire, entre le P et le M *un intervalle plus grand qu'entre* *les autres lettres*, lesquelles sont respectivement à des intervalles égaux. Cette première remarque est déja un indice que les trois premières lettres qui suivent le Λυκάβας, doivent ne point être séparées, non plus que les deux dernières. Dès-lors le point de difficulté sur le mode de division du double chronogramme, disparaît totalement. Les trois premières lettres numérales forment une des dates que nous cherchons; les deux dernières forment l'autre. Nous nous croyons d'autant plus fondés à regarder comme résolue la difficulté que présentait la lecture

Voy. le nº 1er de la planche.

de ces deux dates, dans lesquelles il s'agissait de réunir le P à la première ou à la seconde, sans avoir plus de raisons pour préférer l'une de ces réunions à l'autre; que, nonobstant l'intervalle plus grand qui se remarque entre le P et le M, qu'entre le Ξ et le P, l'examen que nous avons fait des médailles des rois de Syrie contemporains de cette époque, présente toujours les lettres formant la date dans un ordre rétrograde semblable à celui qui exprime sur notre monument la première date, la date la plus importante, celle qui était destinée à marquer l'année de l'ère des princes qui régnaient alors sur la Syrie et sur la Phénicie, et qui, par la raison de cette importance, se présente immédiatement à la suite du Λυκάβας. Et cette date, c'est ΑΞΡ, l'an 161. Et, comme si l'intervalle plus grand qui a été certainement mis à dessein entre la troisième et la quatrième lettre numérale, pouvait ne pas suffire pour indiquer assez clairement où finit la première date et où

Voy. le n° 1er de la planche.

commence la seconde, les lettres MZ qui doivent former la seconde date, sont disposées dans un ordre opposé aux trois premières, c'est-à-dire, qu'elles se lisent de gauche à droite, au lieu de se lire comme les premières de droite à gauche; ce qui, pour les Grecs sur-tout, dont les yeux étaient bien autrement familiarisés que les nôtres avec les lettres numérales, ne laissait pas la plus petite équivoque sur la manière dont devaient se lire ces deux dates. Celle des Séleucides, comme étant la plus ancienne, se présentait naturellement la première et dans l'ordre inverse de l'écriture grecque, à l'époque du monument; et cela, en conformité de l'usage qui avait réservé cet ordre inverse ou rétrograde aux lettres qui servaient à exprimer l'ère royale, ainsi que le prouvent les médailles déja citées de Démétrius Ier et d'Alexandre-Bala, qui ont été frappées la même année que la Tessère, et qui, comme elle, présentent la même disposition rétrograde des lettres de l'ère des Séleucides.

Voy. le n° 1er de la planche.

Voy. les nos 4 et 5 de la planche.

D'ailleurs, depuis que la Phénicie avait définitivement passé sous la domination des rois de Syrie après la victoire de Panias (1), l'ère qui rappelait, dans les actes publics de cette contrée, l'époque de la fondation de la dynastie de ces rois, devait nécessairement, et par toutes les convenances possibles, précéder toute autre date particulière à telle ou telle ville des pays soumis à ces Princes.

Quant aux deux lettres MZ qui terminent le chronogramme et forment la seconde date, elles doivent nécessairement exprimer une de ces époques mémorables qui sont particulières à telle ville ou contrée, et qui, ayant eu une très-grande influence sur les destinées de ses habitants, aura été consacrée comme *ère nouvelle* dans leurs fastes, pour perpétuer le souvenir de l'événement le plus extraordinaire de leur histoire.

Nous avons plus haut donné les raisons qui nous portent à regarder le monument

(1) *Polyb. excerpt. legat. LXXII.* Édition de Casaubon.

qui est ici livré à la discussion, comme ayant été ordonné spécialement pour la ville de Béryte dont il porte les emblêmes caractéristiques (1), outre qu'il a été trouvé sur le sol même et parmi les ruines de la ville ancienne de ce nom. Nous avons aussi déduit les motifs qui, entre les deux manières de lire cette double date, nous ont déterminé à donner la préférence à l'une plutôt qu'à l'autre. Notre hypothèse est, à ce qu'il nous semble, appuyée sur des raisons assez plausibles, pour oser espérer qu'elle portera la conviction dans l'esprit de nos lecteurs. Nous en tenant donc à cette dernière leçon, la seule qui réunisse toutes les probabilités dont on a besoin de s'étayer pour expliquer ce double chronogramme, il nous paraît démontré qu'il doit être lu ainsi : L. AΞP-MZ. années 161ᵉ et 47ᵉ.

Quand la Phénicie fut conquise à Panias,

(2) *Tridente con delfino, simbolo di Nettunno, e speciale di detta città maritima* (*Berito*). Haym, *Tesoro Britann.* Édition de Londres, vol. II, p. 101 et 102.

et réunie aux États d'Antiochus-le-Grand, ce prince desira sans doute que ses nouveaux sujets adoptassent dans leurs annales, archives et autres actes publics, l'ère de la fondation de la monarchie des Séleucides, qu'il venait lui-même le premier de consacrer publiquement sur ses monnaies (1). Faut-il s'étonner si l'on trouve sur la plaque d'un officier public, d'un inspecteur de marché, l'année 161 de l'ère des Séleucides? Cet officier exerçait sa place dans une ville qui appartenait aux rois de Syrie; il l'exerçait, sinon par l'autorité directe, au moins sous le bon plaisir d'un des deux princes qui, cette même année, régnaient concurremment en Syrie, et dont les monnaies étaient em-

---

(1) Les monnaies des rois de Syrie, avec époque, commencent sous le règne d'Antiochus III, dit le Grand; on n'en voit aucune sur les monnaies des princes antérieurs à ce règne; et l'époque la plus reculée qu'on y trouve est l'an 112, PIB, de l'ère des Séleucides, 25[e] année du règne d'Antiochus. *Froëlich*, *Annales compendiarii*, *p.* 39, *tab. V.* — *Pellerin*, *Rois*, *p.* 71. — *Eckhel, Doctrin. num. vet., vol. III*, *p.* 221.

preintes du même signe chronologique (1). L'usage institué par Antiochus III, de mettre sur ses monnaies l'année de l'ère des Séleucides, usage suivi par la plupart de ses successeurs (2), inspira probablement aux Phéniciens, satisfaits d'être réunis à la monarchie syrienne, et de ne plus dépendre, pour leur existence politique, du hasard des combats qui, trop long-temps, les avaient tour-à-tour livrés à la discrétion des princes syriens ou des Ptolémées, inspira, dis-je, probablement aux Phéniciens, l'idée de consacrer aussi, par une ère qui leur fût propre, l'année de leur délivrance du joug des Lagides et de leur soumission à la dynastie des Séleucides. Cet événement était assez mémorable pour qu'il méritât d'être consacré dans les archives publiques et dans tous

Voy. les nos 4 et 5 de la planche.

(1) Mionnet, *Description, etc., vol. V, pag.* 43, *nos* 371 *et* 372; *pag.* 45, *nos* 386 *à* 390, *et pag.* 48, *n°* 419.

(2) Les rois de Syrie, successeurs d'Antiochus III, dont les monnaies qui sont arrivées jusqu'à nous ne portent aucune date, sont : Achæus, Antiochus V, Séleucus VI, Antiochus X, Antiochus XI, Philippe et Antiochus XII.

les actes de l'autorité municipale de chacune des villes nouvellement réunies au royaume de Syrie. Il est possible aussi que Béryte seule, parmi les villes de Phénicie, eût sollicité et obtenu ce privilége de la faveur spéciale du prince pour cette antique cité, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps. Voilà sans doute le motif de la seconde date exprimée sur notre Tessère par les lettres numérales MZ, année 47e. Et nous nous croyons d'autant plus fondés à voir dans ce nombre 47, l'année commémorative d'un événement aussi important pour tout un peuple que le passage d'une domination à une autre, tel que le fut la prise de possession de la Phénicie par Antiochus-le-Grand; que, si l'on retranche ce nombre 47, MZ, de l'année 161, AΞP, qui le précède, et qui appartient bien incontestablement à l'ère des Séleucides, il reste tout juste 114 pour l'ère des Séleucides. Donc cette année 114 (1)

(1) Si Vaillant, *Seleucidar. imper.*, a placé dans l'année 115, au lieu de l'an 114 de l'ère des Séleucides, la réunion à la

fut l'année à jamais mémorable pour le peuple phénicien, celle de la conquête de

---

Syrie des contrées de Phénicie, Célé-Syrie et Judée, c'est qu'il avait pris pour guide le système des Jacobites et des Syriens occidentaux, qui en effet comptent cette ère de l'an 312 avant J.-C. (442 de Rome). Mais on a vu plus haut, page 14, que les Chaldéens, les Nestoriens et les Syriens orientaux la comptent de l'an 311 avant J.-C. (443 de Rome). Et ce qui semble prouver que le calcul de ces derniers est plus conforme que celui des Jacobites et des Syriens occidentaux, à l'usage qui était suivi par les Phéniciens, au temps des rois Séleucides, c'est que la Tessère de Béryte, monument contemporain de ces rois, et le premier peut-être qui fasse véritablement autorité par la réunion infiniment précieuse de ses deux dates, assigne positivement, comme on vient de le voir, l'an 114 à la réunion de la Phénicie aux États de Syrie. Dès-lors ce n'est plus en l'année 442, mais bien en l'an 443 de Rome, trois cent onze ans avant J.-C., que commença l'ère des Séleucides. La différence d'un an qui se trouve entre le calcul de Vaillant et la Tessère, ne prouve pas au reste que Vaillant se soit trompé. Cette différence vient seulement de ce qu'il a suivi le système chronologique généralement adopté, qui fait remonter l'ère des Séleucides à l'an 442 de Rome, c'est-à-dire, un an plutôt qu'elle ne commence selon les auteurs orientaux; car, s'il eût suivi le système de ceux-ci, il serait arrivé exactement au même résultat que donne la Tessère, c'est-à-dire, à l'an 114 des Séleucides, comme époque de la réunion de la Phénicie à la monarchie syrienne. Donc l'erreur de Vaillant n'en est une que relativement au point de départ du système chronologique qu'il a suivi.

Dans sa *Description de l'Arabie, tom. I, pag.* 159, Niébuhr

la Phénicie sur ses anciens maitres les rois d'Égypte, et sa réunion à l'empire des Séleucides. Et puisque l'année 47 inscrite sur la Tessère de Béryte, à la suite de l'année 161 de l'ère des Séleucides, est la preuve la plus convaincante que les Bérytiens avaient, outre l'ère royale, une ère qui leur était particulière et qui prenait son origine de

---

cite un fait qui doit tenir ici sa place par la parfaite coïncidence qu'il a avec notre opinion sur la manière dont les Syriens orientaux ont toujours compté et comptent encore les années de l'ère des Séleucides. Il vit dans une église des Nestoriens à Mossoul, ville de la Mésopotamie, une inscription qui portait deux dates, l'an 1744 et l'an 2055. La première, lui dirent les prêtres de cette église, marque l'ère de la naissance de J.-C.; la seconde, une ère qui a suivi de près le règne d'Alexandre. On l'assura que tous les chrétiens d'Orient se servaient des deux ères dans tous les actes d'une certaine importance, et que la plus ancienne remontait à l'an 311 avant J.-C. N'est-il pas évident que, ce que les prêtres nestoriens nomment *ère qui a suivi le règne d'Alexandre*, est la même ère que les astronomes chaldéens de Babylone et de Séleucie nommaient *æra Græcorum*; et que cette ère, dont l'usage s'est maintenu de siècle en siècle parmi les Nestoriens jusqu'à nos jours, n'est autre chose que l'ère des Séleucides, quoiqu'elle ne porte pas ce nom dans leur langue? N'est-il pas enfin bien certain qu'ils la font commencer trois cent onze ans avant l'ère vulgaire, puisque en ôtant 1744 de 2055, il reste précisément 311?

l'époque de la réunion de leur contrée au royaume des Séleucides; n'est-il pas évident que les médailles autonomes de Béryte, sur lesquelles se trouve une date (qui ne peut en aucune manière appartenir à l'ère des Séleucides, par les raisons déduites plus haut), marquent les années de l'ère de cette ville, ère qui avait commencé l'an 114 de celle des Séleucides, époque de la réunion de la Phénicie aux États des rois de Syrie? Ainsi les dates 19, 20, 53, et 101, les seules jusqu'à présent connues sur les médailles de Béryte, ont pour origine l'an 114 des Séleucides, et correspondent aux années 133, 134, 167, et 215 de cette ère, pendant lesquelles régnaient Séleucus IV, Alexandre-Bala, et Antiochus IX.

On pourrait peut-être croire que l'année 161, AΞP, inscrite sur notre monument, avait été la dernière du règne de Démétrius Ier, et la première de celui d'Alexandre-Bala, puisqu'on a des médailles de ces deux princes avec la même date AΞP, an 161, et qu'il serait assez naturel d'en conclure que

Voy. les nos 4 et 5 de la planche.

le règne de l'un avait commencé immédiatement après que celui de l'autre avait fini; mais il n'en était pas tout-à-fait ainsi parmi les rois de Syrie. Plusieurs de ces princes ont occupé le trône à des intervalles différents. Et, pour ne citer qu'un seul exemple, on a des médailles de Démétrius II, depuis l'année 167 jusqu'à l'an 187 de l'ère des Séleucides; et l'on en a d'autres avec les noms d'Antiochus VI, d'Antiochus VII, et d'Alexandre-Zébina, qui portent des dates intermédiaires entre les années 167 et 187. Mais revenons à notre sujet. Une médaille du cabinet du roi, portant l'effigie de Démétrius I[er], et l'année 162, ΒΞΡ (1), servirait elle seule de preuve que ce prince occupait encore le trône de Syrie l'an 162, si le texte sacré (2) ne venait aussi confirmer le témoignage déja irrécusable de la médaille. En effet, il dit positivement que l'an 162 fut le

(1) *Vaillant, Histor. Seleuc., p.* 133. — *Mionnet, Descr., vol. V, p.* 45, n° 392.

(2) *Macchab., lib. I., cap.* 10, *v.* 48 *et seq.*

terme du règne et de la vie de Démétrius. C'est ainsi que l'histoire et les médailles se prêtent un mutuel appui.

On lit au commencement du chapitre dix du livre premier des Macchabées, *et anno centesimo sexagesimo ascendit Alexander Antiochi filius qui cognominatus est nobilis, et occupavit Ptolemaïdem, et receperunt eum, et regnavit illic* (1). Ce passage établit l'époque précise de la rébellion d'Alexandre-Bala. Ce fut en l'année 160 (de l'ère des Séleucides) que ce fils légitime ou naturel (2) d'Antiochus (Épiphane) leva pour la première fois l'étendard de la révolte contre Démétrius Ier; qu'il fut

(1) Καὶ ἐν ἔτει ἑξηκοστῷ καὶ ἑκατοστῷ, ἀνέβη Ἀλέξανδρος ὁ τοῦ Ἀντιόχου ὁ ἐπιφανὴς; καὶ κατελάβετο Πτολεμαΐδα, καὶ ἐπεδέξαντο αὐτὸν, καὶ ἐβασίλευσεν ἐκεῖ. *Macchab.*, *loc. citat.* — Voy. aussi *Polyb. legat.* 138 et 140. — *Joseph.*, *lib. XIII*, *c.* 2. — *Justin.*, *lib. XXXV*, *c.* 1.

(2) Parmi les auteurs profanes, il y en a plusieurs qui ont regardé comme une imposture l'origine royale d'Alexandre, et sa prétention à passer pour le fils d'Antiochus Épiphane. On vient pourtant de voir que le texte sacré le désigne sous les nom et qualité d'Ἀλέξανδρος ὁ τοῦ Ἀντιόχου. Polybe, Diodore, Strabon, et Eusèbe en parlent dans les mêmes termes; le premier,

reçu et salué à Ptolémaïs du nom de Roi, et qu'il y établit sa résidence. Son premier soin fut de s'occuper des moyens de détacher la Judée du parti de Démétrius, qui venait de faire aux Juifs les plus belles promesses, pour s'assurer leur alliance. Alexandre y réussit en élevant à la dignité de grand pontife de la nation juive, Jonathas, qui en était déja le chef militaire. Et, pour achever complètement la séduction de ce prince Asmonéen, le nouveau roi lui envoya la couronne d'or et la robe de pourpre (1), emblèmes de la souveraineté, et le qualifia du nom de son ami. Enivré d'une si haute faveur, le grand pontife se hâta d'abandonner la cause du légitime souverain Démétrius, pour se livrer entièrement à la fortune de l'usurpa-

in excerpt. leg. CXXXVIII et CXL; le second, *in excerpt. de vit. et vit.*, *p.* 593, édition de Wesseling; le troisième, *lib. XIII;* et Eusèbe *in chronico.* Quant au surnom de Bala, l'opinion la plus vraisemblable est que c'était le nom de la mère d'Alexandre. En effet, *Bala* est un nom de femme dans la Génèse, c. XXX, vers. 3.

(1) Ἀπέστειλεν αὐτῷ πορφύραν καὶ χρυσοστέφανον. *Macchab.*, *lib. I*, c. 10.

teur. La cérémonie de l'installation de Jonathas en sa nouvelle dignité de grand pontife, se fit à Jérusalem le jour de la fête des Tabernacles, dans le mois de *Tisri* (1) de la même année 160 (2). Un premier engagement eut lieu l'année suivante entre les troupes de Démétrius et celles de Bala. Ce dernier fut battu (3); mais ni Joseph, ni les Macchabées n'en font mention. Ce silence vient peut-être de ce que les troupes juives ne prirent aucune part au combat. Le reste de l'année 161 se passa en négociations et nouveaux préparatifs de guerre. Enfin, au commencement de l'année 162, appuyé dans ses prétentions par le sénat, et fort des alliances qu'il avait contractées avec Ptolémée-Philométor, roi d'Égypte; avec Ariarathe, roi de Cappadoce; avec Attale, roi de

(1) Ce mois de Tisri était, comme on sait, le septième de l'année religieuse des juifs, qui commençait au printemps, et le premier de leur année civile, qui commençait en automne.

(2) *Macchab.*, *lib. I*, *c.* 10, *vers* 3.

(3) *Justinus*, *lib. XXXV*, *c.* 1.

Pergame, et avec Jonathas, grand pontife des juifs ; Bala, cet heureux compétiteur dont le parti s'était encore accru de tous les mécontents qui avaient déserté la cause de Démétrius, attira ce prince dans les plaines de Damas, et remporta sur ses troupes, à la vue de cette ville, la victoire la plus complète. Démétrius vaincu y perdit à-la-fois et le trône et la vie (1). Ainsi, le règne de ce prince dura jusqu'à l'an 162 inclusivement, ainsi que le confirment Josephe, Justin, les Macchabées et les médailles.

Immédiatement après cette victoire, qui le rendait maître du royaume entier de la Syrie, Bala demanda et obtint la main de Cléopâtre, fille de Ptolémée-Philométor; et, pour récompenser la ville de Ptolémaïs de ce que, la première entre toutes les villes du royaume, elle l'avait reconnu et lui avait ou-

---

(1) *Macchab.*, *lib. I*, *c.* 10, *v.* 48 *et seq.* — *Justinus*, *lib. XXXV*, *c.* 1.

vert ses portes, il voulut que son mariage y fût célébré, et que la plus grande pompe fût déployée à cette occasion dans les fêtes et réjouissances publiques. Cléopâtre arriva à Ptolémaïs, accompagnée du roi son père. Le texte sacré ajoute que Jonathas, prince et grand pontife des juifs, invité d'assister aussi à la solennité des noces, se rendit à Ptolémaïs dans toute la pompe sacerdotale, et s'y rencontra avec les deux rois, καὶ ἐπορεύθη μετὰ δόξης εἰς Πτολεμαΐδα, καὶ ἀπέντησε τοῖς δυσὶ βασιλεῦσι; *abiit cum gloriâ Ptolemaïdem et occurrit ibi duobus regibus* (1).

Il n'est sans doute pas sans intérêt de rechercher sous lequel des deux rois qui régnèrent concurremment en Syrie dans l'année 161, a été fabriquée la Tessère de l'*Agoranome* Denis. Nous avons quelques raisons de croire que ce fut sous Alexandre-Bala. L'avènement de ce prince au trône de Syrie fut un événement qui, nonobstant l'attrait

(1) *Macchab.*, *lib. I*, *c.* 10.

de la nouveauté pour des peuples fatigués d'obéir depuis dix ans à un maître superbe, cruel et intempérant (1), avait encore l'avantage de faire espérer que le nouveau roi serait doué de toutes les qualités opposées aux vices qui avaient fait détester la domination de son prédécesseur. Il est d'ailleurs probable qu'Alexandre, une fois reconnu à Ptolémaïs, faisant sa résidence dans cette ville, et la comblant de ses faveurs pour entraîner les autres villes maritimes à le reconnaître aussi, Béryte ne fut pas des dernières à se ranger du parti d'un prince que la politique de Rome appuyait dans ses prétentions; qui venait en outre de se lier par des traités offensifs et défensifs avec l'Égypte, la Cappadoce, la Mysie et la Judée, et dont l'ar-

(1) L'intempérance de Démétrius, avant même qu'il régnât, était en lui une passion tellement impérieuse, que la nuit même où il s'évada de Rome pour aller conquérir l'héritage de son père, l'historien Polybe, son ami, fut obligé de le rappeler à la sobriété par des vers qu'il lui adressa au milieu des fumées bachiques du repas d'adieux. *Excerpt. leg.*, n° 112, *p.* 1311 *de l'édition de Gronovius.* — *Polyb. leg.* 114. — *Athenæus, lib. X, c.* 11.

mée se grossissait chaque jour de tous les mécontents du parti de Démétrius.

Pour justifier de plus en plus tout ce que promettaient de si beaux commencements, Alexandre dut signaler ses premiers pas dans l'exercice d'une souveraineté encore mal affermie, et qui avait besoin de nombreux appuis, par des largesses, des actes de clémence, et une organisation nouvelle dans toutes les parties de l'administration qui n'étaient pas régies municipalement, et relevaient directement de l'autorité royale. Son intérêt lui commandait ce moyen d'augmenter ses partisans, au nombre desquels on peut supposer qu'était notre inspecteur du marché de Béryte, qui, s'il ne tenait pas précisément son emploi du prince, lui en devait au moins la conservation.

Quant à la manière dont servait cette Tessère à celui qui était revêtu de l'*agoranomat*, il n'est pas probable qu'elle fût jamais destinée à être portée suspendue au cou, sur la poitrine, ou ailleurs; il n'y a point de bé-

lière pour la suspendre. Elle est d'ailleurs d'un poids qui eût été incommode, et d'une matière trop commune pour la dignité du personnage qui aurait été obligé de la porter. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est qu'elle était encastrée dans la partie extérieure de la porte de la maison de l'*Agoranome*, et qu'elle servait à indiquer la demeure de ce magistrat à ceux qui avaient besoin de son ministère.

Si Béryte eut à s'enorgueillir de la prospérité de son commerce sous le règne d'Alexandre-Bala, cette prospérité ne fut pas de longue durée; car Tryphon, tuteur du jeune Antiochus VI fils d'Alexandre, s'étant emparé du trône de Syrie en l'an 170 des Séleucides, après avoir fait périr par le poison son pupille-roi, ordonna la destruction (1) de fond en comble de la ville de Béryte, pour la punir d'avoir osé prendre parti pour Antiochus VI contre lui; et on

(1) *Strabo, lib. XVI.*

ne la voit reparaître sur la scène du monde et y jouer un nouveau rôle que 128 ans. après, l'an 740 de Rome, sous le règne d'Auguste. Il semblerait pourtant, par une médaille décrite dans Vaillant (1), que Béryte était déja devenue colonie romaine sous Jules-César; car cette médaille offre les traits de J. César et la légende COL. IVL. BER. *colonia Julia Berytensis.* Pline (2) vient à l'appui de la médaille, lorsqu'il dit : *Berytus colonia, quæ felix Julia appellatur.* Ainsi la médaille et le texte de Pline sont en faveur de la colonisation de Béryte par César. Mais Ulpien, *de censibus,* la nomme *colonia augustana;* Strabon (3), le marbre d'Ancyre (4), et Eusèbe (5) s'accordent aussi pour attribuer à Auguste la colonisation de cette ville, et pour

(1) *Nummi in col. percus.*

(2) *Lib. V, c.* 20.

(3) *Strabo, loc. cit.*

(4) *Chishull, antiq. asiat.*

(5) *In Chronico.* Cet auteur dit positivement que Béryte et Patras furent colonisées la troisième année de la CXCI[e] olympiade, qui répond à l'an 740 de Rome.

prouver qu'il y envoya deux légions. Il paraît que ce fut alors qu'elle ajouta l'épithète d'*Augusta* à celle de *Julia*, qu'elle devait au bienfait de sa colonisation par Jules-César qui en avait fait une colonie *urbaine;* tandis qu'Auguste, par l'envoi de deux légions, la cinquième et la huitième, en fit une colonie *militaire* qu'Agrippa son gendre eut ordre d'y installer (1), et qu'il y installa en effet l'an 740 de Rome.

La Série des têtes impériales, frappées sur les monnaies de Béryte, s'étend depuis Jules-César jusqu'à Gallien (2), dernier prince dont cette ville nous ait conservé les traits (3). A cette époque l'Empire romain fut en proie à des dissensions, pendant lesquelles il s'éleva une trentaine de tyrans qui s'en disputèrent les lambeaux. Il est probable que cet

(1) *Strabo*, *lib. XVI.*

(2) Ce qui embrasse un intervalle d'à-peu-près trois siècles.

(3) Béryte eut encore sous Théodose quelques jours de gloire. Elle devint le rendez-vous des gens de lettres, et sur-tout des plus habiles jurisconsultes, et mérita d'être honorée par ce prince du nom de Métropole, *Cod.*, *lib. XI*, *tit.* 21 ; mais cet état ne fut que passager.

état convulsif de l'Empire avait ébranlé la puissance romaine dans toutes ses colonies, tant en Europe à l'orient du Golfe Adriatique, qu'en Asie; car, après le règne orageux de Gallien, qui finit l'an 268 de notre ère, les monnaies coloniales, à très-peu d'exceptions près, n'offrent plus l'effigie d'aucun des successeurs de ce prince; soit que la monnaie romaine se trouvât alors répandue en assez grande abondance dans les colonies, pour y tenir lieu des monnaies coloniales; soit qu'on eût établi dans quelques métropoles, comme à Antioche, des hôtels de monnaies où l'on frappait des pièces qui étaient communes à toutes les provinces de l'Empire. Enfin, sous le règne d'Héraclius, au septième siècle de notre ère, la Syrie, la Phénicie et les autres contrées voisines du Liban furent démembrées de l'Empire grec, qui avait succédé à celui des Romains; et depuis lors, malgré la diversion opérée par les Croisades, ces provinces sont restées sous le joug musulman.

RÉSUMÉ.

La tablette ou Tessère en plomb sur laquelle se lit le nom de l'*agoranome* Dionysius, a été faite pour Béryte. Nous l'avons suffisamment prouvé par la parfaite ressemblance qu'il y a entre le type des médailles authentiques de cette ville, et le sujet représenté sur la Tessère. Cette Tessère offre de plus une ligne de lettres numérales formant deux dates. Nous avons expliqué la manière dont nous pensons qu'elles doivent être lues. La première date, AΞP, 161, se rapporte incontestablement à l'ère des Séleucides. La seconde, MZ, 47, doit indubitablement se rapporter à une ère particulière à la ville pour laquelle la Tessère a été faite : or, Béryte étant la seule ville de cette contrée dont le type de ses monnaies soit semblable au sujet gravé sur la Tessère, cette seconde date offre donc l'ère de Béryte.

Nous avons fait voir que le nombre 47,

MZ, dont est formée cette seconde date, étant soustrait du nombre 161, AΞP, qui forme la première, donnait pour origine à l'ère particulière à Béryte l'année 114 des Séleucides, laquelle correspond exactement à la première des quarante-sept années de l'ère des Bérytiens. Nous avons dû en conclure que cette année 114 (557 et 558 de Rome) avait fait époque dans les annales de la Phénicie. Et l'histoire nous apprend en effet que, dans cette même année 114, Antiochus III remporta sur les généraux de Ptolémée V, aux sources du Jourdain, une victoire éclatante et tellement décisive, que toutes les villes de la Phénicie, de la Célé-Syrie et de la Judée se soumirent au vainqueur; et que ces trois contrées, jusque là tour-à-tour envahies et reprises par les divers souverains d'Egypte et de Syrie qui se les disputaient, furent cette fois irrévocablement et définitivement incorporées au royaume de Syrie.

Il est à présumer que c'est pour éterniser le souvenir d'un événement politique de

cette haute importance, qui avait créé des intérêts nouveaux entre les divers peuples de ces contrées, que les Bérytiens adoptèrent pour leur ville l'ÈRE qui se lit sur notre monument. Cette ère ne peut pas avoir eu d'autre origine, puisque l'année 114 des Séleucides, correspondante à l'an premier de celle de Béryte, n'offre aucun autre événement de l'importance de celui-ci, et qui tienne une place aussi distinguée dans l'histoire de ces peuples.

Après l'explication qui vient d'être donnée d'un des monuments chronologiques les plus remarquables par la réunion précieuse qu'il offre de deux dates, dont la première, appartenant d'une manière aussi certaine à l'ère des Séleucides, a tout naturellement conduit à découvrir l'origine et le motif de la seconde, et toutes deux à assigner, pour commencement de l'ère des Séleucides, l'an 443 au lieu de l'an 442 de Rome, ou, ce qui est la même chose, l'an 311 au lieu de l'an 312 avant J.-C., il résulte que les médailles

de Béryte, qui sont marquées d'une époque, appartiennent sans nul doute à la seconde ère inscrite sur le monument, puisqu'il a été bien prouvé qu'elles ne pouvaient appartenir à la première; et qu'elles ont, comme cette seconde ère, pour origine incontestable, l'année où la Phénicie, dont Béryte était une des villes principales, fut détachée de l'Égypte et réunie au royaume de Syrie, ce qui arriva, d'après l'autorité irréfragable de la Tessère, en l'année 114 des Séleucides (557 et 558 de Rome.)

Ainsi donc la fabrication de cette Tessère remonte à l'année 161, AΞP, de l'ère séleucienne, et à la 47e, MZ, de l'ère de Béryte, qui, l'une ainsi que l'autre, correspondent aux années 151e et 150e avant l'ère vulgaire, pendant lesquelles Démétrius Ier et Alexandre-Bala occupaient à-la-fois et se disputaient le trône de Syrie.

Puisse notre opinion avoir été établie sur des présomptions assez fortes, pour faire cesser l'incertitude où l'on était sur l'origine

de l'ère de Béryte, et déterminer les savants à reconnaître avec nous que l'ère marquée sur les médailles de cette ville n'a et ne peut avoir d'autre origine que la conquête de la Phénicie par Antiochus-le-Grand, en l'année 114 des Séleucides, correspondante aux années 198 et 197 avant l'ère chrétienne!

Nota. Il existe des médailles autonomes de Béryte, qui, avec les initiales du nom de cette ville, ont dans le champ, les unes ΛΛ, d'autres ΛΛΦ, et d'autres ΛΛΦ̇ (*Pellerin*, tom. II, pl. LXXXI, et *Mionnet*, tom. V, p. 335). L'explication de ces lettres a exercé plusieurs numismates. Pellerin, page 72 de son quatrième supplément, avoue qu'on n'a pas encore pu découvrir la signification de ces trois lettres grecques. Eckhel (*Doctrin. num. veter.*, vol. III, p. 354 et 355) était assez disposé à y voir une date; mais il convenait aussi qu'en prenant pour une date les trois lettres ΛΛΦ, cela ferait remonter beaucoup trop haut l'ère de Béryte; et il avait grandement raison, puisque ces médailles étant évidemment frappées au temps de la république romaine, l'année 531 qu'elles exprimeraient dans l'hypothèse d'Eckhel, reporterait au second siècle de Rome le commencement de cette ère, ce qui répugne trop à l'histoire, aucune ville n'ayant inscrit d'époque sur ses monnaies avant le règne d'Alexandre et antérieurement à son expédition d'Asie. D'ailleurs on voit ces mêmes lettres ΛΛ et le monogramme Φ̇ sur des médailles d'Antiochus IV, frappées à Béryte (*voy.*

Pellerin, *Rois*, pag. 82, pl. IX, et *Mionnet, descript.*, tom. V, pag. 40, n°s 346, 347, 348, et 349); et, par une singularité assez remarquable, si l'on voulait considérer sur les médailles de ce roi les lettres AA comme une date, et le monogramme Φ comme renfermant les lettres ΦΟΙ initiales de ΦΟΙΝΙΚΗ, on pourrait, avec quelque apparence de raison, en conclure que cette date AA exprime l'an 31 de l'ère de la Phénicie : car ces 31 années, ajoutées aux 114 de l'ère des Séleucides, donnent l'an 145 de l'ère de ces princes, qui correspond au règne d'Antiochus IV, selon l'histoire d'abord, et selon les médailles de ce roi, qui portent la même année 145, EMP, (*Mionnet, descript.*, tom. V, pag. 38 et 41). Mais, ce qui détruit absolument cette hypothèse et prouve, de la manière la plus convaincante, que les lettres AA ne sont pas des lettres numérales, et n'expriment conséquemment pas une date, c'est qu'on les retrouve au règne de Démétrius II, accompagnées du même monogramme Φ que nous avons déja vu sur les médailles d'Antiochus IV. Or, comme il y avait vingt ans qu'Antiochus IV était mort quand Démétrius II monta sur le trône, la même date ne saurait convenir aux deux règnes. Il y a plus, les mêmes lettres AA, toujours accompagnées du même monogramme Φ, reparaissent encore sur des médailles frappées aussi à Béryte, avec le nom et la tête d'Alexandre-Zébina, autre successeur d'Antiochus IV. Donc ces lettres AA ne sont pas là pour exprimer une date; et, jusqu'à ce que quelque savant trouve leur véritable signification, Eckhel aura eu raison de dire (vol. III, p. 355) : *Harum litterarum sensus adhuc occultus est.*

Mionnet, vol. V, p. 63.

Mionnet, vol. V, p. 85.

APPENDICE.

Nous étions au moment de livrer notre manuscrit à l'impression, lorsque nous avons eu connaissance d'une médaille trouvée récemment dans les ruines d'Antioche, et apportée d'Alep à Paris où elle nous a été communiquée (1).

Quoique cette pièce n'ait pas un rapport direct ni essentiel avec le sujet que nous venons de discuter, elle n'y est pas non plus tout-à-fait étrangère; et elle nous a paru si intéressante sous d'autres rapports, que nous n'avons pu nous refuser au plaisir d'être le premier à la faire connaître aux personnes qui se livrent à l'étude de l'antiquité. C'est un médaillon en argent (*voy.* le n° 6 de la planche), ayant d'un côté deux têtes conju-

(1) C'est M. Barker, consul anglais à Alep, qui a bien voulu nous montrer cette médaille et nous permettre d'en prendre une empreinte.

guées à droite, l'une d'homme, l'autre de femme, et toutes deux ornées du diadême. Le revers représente Cérès *frugifera* assise, portant une corne d'abondance sur le bras gauche, et ayant à la main droite une tige de pavots (1), avec cette légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. ΣΩΤΗΡΟΣ. *du roi Démétrius sauveur.* On voit déja que c'est un Démétrius I[er], le même dont nous avons donné le portrait sous le n° 4 de la planche; mais ici sa tête est accolée à une tête de femme, et c'est là où consiste l'intérêt qu'inspire cette médaille. En effet tous les rois qui ont occupé le trône de Syrie pendant 250 ans, c'est-à-dire depuis Séleucus-Nicator (2), fondateur de la dynastie des Sélеucides, jusqu'à Tigrane le trentième et dernier de ces rois, tous sont

(1) Quelquefois, au lieu d'une tige de pavots, Cérès tient à la main un style. Elle est alors *legifera*, législatrice, et ce symbole fait allusion aux lois qu'elle a données aux hommes.

(2) Séleucus reçut le surnom de *Nicator*, non pour avoir vaincu Nicanor, général d'Antigone, comme quelques historiens l'ont cru; mais parce qu'il fut le vainqueur des vainqueurs, *victor victorum*. Justin, *lib. XVII*, c. 2. — Appien, *in Syriac.*

connus par leurs portraits empreints sur leurs monnaies. Et, de toutes les femmes qui ont régné avec eux, Cléopâtre, fille de Ptolémée-Philométor, et successivement épouse de trois de ces rois (1), était la seule dont l'effigie fût connue par les médailles. Nous devons au médaillon anecdote, nouvellement exhumé et rendu à la science, la satisfaction de pouvoir offrir les traits de l'épouse de Démétrius I[er], reconnaissable au diadème *sphendonè* qui pare son front et qui, chez les Grecs, était l'attribut caractéristique des reines, comme il l'était de Junon la reine des dieux.

Tite-Live (2) est le seul de tous les auteurs anciens qui nous ait conservé le nom de cette princesse. Par lui nous savons qu'elle se nommait *Laodice*, et qu'elle fut mise à mort (3) par Ammonius, qui en avait

(1) Alexandre-Bala, Démétrius II, et Antiochus VII.

(2) *Epitome*, *lib. L.*

(3) L'an 164 des Séleucides, deux ans après la fin tragique de son époux Démétrius.

reçu l'ordre d'Alexandre-Bala. Voilà tout ce que l'antiquité nous a transmis sur cette reine. Il est très-probable qu'elle était la sœur de son mari. L'histoire de ces temps-là offre plusieurs exemples de semblables alliances (1). Probablement aussi elle était cette même sœur que Démétrius avait précédemment offerte en mariage à Ariarathe VI, roi de Cappadoce, qui la refusa pour ne pas déplaire aux Romains (2).

Quoi qu'il en soit, cette princesse ayant occupé le trône de Syrie, conjointement avec Démétrius-Soter son époux, et ayant eu de ce mariage les princes Démétrius II et Antiochus VII qui occupèrent aussi le même trône, ce double motif d'intérêt nous semble justi-

(1) Maussole et sa sœur Artémise (*Arrian. de exped. Alex.*, *lib. I*); Denis-le-Jeune, tyran de Syracuse, et sa sœur Sophrosyne (*Corn. nepos*, *Dione*, *c.* 1); Antiochus II et sa sœur Laodice; Séleucus IV et sa sœur Laodice; Ptolémée-Philadelphe et sa sœur Arsinoé; Antiochus IV, roi de la Commagène, et sa sœur Jotapé; Tigrane et Erato, etc., etc. Les généraux, successeurs d'Alexandre, avaient rapporté cet usage de la Perse. (*Herodot.*, lib. III, c. 31).

(2) *Polyb.*, lib. III. — *Livius*, lib. XLVII. — *Justin.*, lib. XXXV.

fier suffisamment l'empressement que nous avons mis à offrir à la curiosité des antiquaires les traits de cette reine, fille, femme et mère de rois, et dont le nom avait à peine échappé à un éternel oubli.

Dans l'Iconographie grecque de feu Visconti, de très-regrettable mémoire, on voit que l'extrême perspicacité de ce savant lui avait fait pressentir qu'un camée de la collection de l'impératrice Joséphine, représentant sur le même profil une tête d'homme et une tête de femme, devait offrir les portraits de Démétrius Ier et de Laodice sa femme. Il appuyait sa conjecture sur la ressemblance qu'il trouvait entre le profil de la tête virile sur le camée, et le profil de la tête de Démétrius sur les médailles de ce prince. Cette ressemblance est telle, dit-il, qu'elle paraît n'admettre aucun doute. Toute ingénieuse qu'était la conjecture du célèbre archéologue, elle appelait pourtant une certaine défiance, rien n'étant plus hypothétique que la plupart de ces ressemblances que l'on aime à

trouver, que l'on se plaît à imaginer entre telle tête gravée ou sculptée, et tel grand personnage de l'antiquité. Mais ce qui n'était et ne pouvait être qu'une simple conjecture dans l'Iconographie, acquiert par la découverte de la médaille actuelle, qui porte le nom et le surnom du prince, tous les caractères d'évidence qui doivent faire accueillir sans hésiter une attribution désormais irrécusable, et dont l'initiative est due toute entière à l'heureuse inspiration du docte Visconti. Nous nous félicitons de pouvoir saisir cette circonstance pour payer notre juste tribut d'admiration aux vastes connaissances dans l'art d'expliquer l'antiquité figurée, qui distinguèrent éminemment un homme dont l'Europe savante regrettera long-temps les lumières.

DESCRIPTION

Des médailles gravées sur la planche qui accompagne cette dissertation.

N° 2. Tête emblématique de la ville de Béryte, sous les traits d'une femme voilée et tourrelée, regardant à droite.

R. BHPY. Dauphin enlacé autour d'un trident, entre les bonnets des Dioscures, surmontés chacun d'une étoile. Æ.

N° 3. Même tête emblématique, voilée et tourrelée, à droite.

R. BHPYTIΩN. L. K. *des Bérytiens*, *année vingt*. Même type du dauphin, du trident, et des deux bonnets de Dioscures, surmontés chacun d'une étoile. Æ.

Toutes les villes dont le plus grand commerce se faisait par mer, avaient en vénération Castor et Pollux (1), parce

(1) Οὗτοι φησὶ πρῶτοι πλοῖον εὗρον. *Hi primi navigium invenerunt*, dit Eusèbe. Castor et Pollux étaient révérés en Phénicie, et particulièrement à Béryte, sous le nom de *Dieux Cabires*, mot dérivé de l'hébreu *Cabir*, qui signifie grand, puissant. Ils étaient aussi appelés *Dioscures*, fils de Jupiter, *Jovis filii*. Le culte des Cabires s'introduisit d'abord de la Phénicie dans l'île de Samothrace, d'où il passa en Macédoine après les conquêtes d'Alexandre. Ces dieux étaient en grande vénération à Thessalonique. Ils y avaient un temple dont les ruines subsistent encore et que nous avons vues. De toutes les villes grecques, c'est la seule dont les médailles fassent mention des jeux cabiréens, KABEIPIA. Denis d'Halicarnasse et Macrobe, qui ont écrit sur les Cabires, pensent que les dieux pénates, transportés à Rome par Énée, étaient ces mêmes dieux puissants nommés ensuite *Cabires*. Cette opinion a été longuement discutée et réfutée par le vénitien Altori.

que les navigateurs étaient persuadés que l'apparition des astres qui portaient ces noms, leur était propice.

N° 4. Tête diadémée de Démétrius I[er], à droite.

R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. ΣΩΤΗΡΟΣ. *Du roi Démétrius Sauveur* (1). Cérès assise, tenant une corne d'abondance et des pavots; à l'exergue, ΑΞΡ, (année 161). AR. 8.

C'est par allusion au nom de Démétrius, que le revers de cette médaille représente Cérès, nommée en grec *Déméter*, divinité qui, présidant à l'agriculture, est l'emblême de la civilisation perfectionnée. La corne d'abondance qu'elle tient d'une main, et les deux têtes de pavots sur leur tige, de l'autre, sont deux symboles qui expriment à-la-fois l'abondance et la fécondité. Il est d'autant plus difficile de se refuser à voir dans le choix de ce type, l'intention de faire allusion au nom du prince, que, de tous les rois ses prédécesseurs ou ses successeurs, il n'y eut que lui et Démétrius II (2) qui employèrent sur leurs monnaies ce type de Cérès.

N° 5. Tête diadémée, à droite, d'Alexandre-Bala.

R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ (3). ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ.

---

(1) On sait que cette épithète de *sauveur* fut donnée à Démétrius I[er] par les Babyloniens, en reconnaissance de ce qu'il avait fait mettre à mort Timarque et Héraclide qui s'étaient rendus odieux à ce peuple par leurs exactions. *Appian. bell. Syr.*

(2) *Eckhel, doctr. num. vet., vol. III. pag.* 230.

(3) Ce titre de *Theopator*, fils d'un père-dieu, était une conséquence du titre de Dieu présent, *Theos Epiphanes*, que s'était arrogé son père Antiochus IV, comme l'attestent ses médailles.

Du roi Alexandre, né d'un père-dieu, bienfaisant. Jupiter-Nicéphore assis, tenant sur la main droite une petite victoire, et de la gauche un long sceptre; à l'exergue, AΞP, (an 161). AR. 8.

Ce choix du Jupiter-Nicéphore ou victorieux, type déja consacré sur les médailles autonomes d'Antioche, et employé sur celles d'Antiochus IV Épiphane en mémoire de la statue colossale de Jupiter Olympien que ce prince avait fait élever à Antioche même (1), devait concourir à justifier de plus en plus les prétentions fondées ou non fondées d'Alexandre-Bala, à passer pour le fils d'Épiphane. Et Antioche étant la seule des villes dépendantes du royaume de Syrie où Jupiter Olympien fût l'objet d'un culte particulier, il est extrêmement vraisemblable que cette médaille y a été frappée. Cette remarque nous sert à montrer que, dès l'année 161, AΞP, qui y est empreinte, Antioche, capitale du royaume des Séleucides, avait déja abandonné le parti de Démétrius, et reconnu pour souverain l'usurpateur Bala.

(1) *Ammian. Marcellin., lib. XXII. — Pausanias, lib. V.*

